

# LISTE DES TOURNOIS FEMMES AMATEURS 2019

1 000 Points	2 000 Points	3 000 Points
Championnat NCAA D3	<a href="#">Championnat U25</a>	<a href="#">Coupe Debbie Savoy Morel</a>
<a href="#">Championnat provincial partie par trous amateur</a>	<a href="#">Championnat provincial mid-amateur</a>	<a href="#">Championnat amateur des États-Unis - qualif. régionale</a>
<a href="#">Coupe des joueuses</a>	<a href="#">Coupe Memphrémagog</a>	<a href="#">Championnat des universités et collèges canadiens</a>

4 000 Points	5 000 Points	6 000 Points
<a href="#">NAIA Women's Golf Championship</a>	Championnat NCAA D2	<a href="#">Invitation Bromont</a>
<a href="#">NJCAA Women's Golf Championship</a>	<a href="#">Championnat provincial amateur féminin</a>	<a href="#">Championnat féminin de la PGA du Canada</a>

6 000 Points	7 000 Points	8 000 Points
<a href="#">Coupe Porter féminine</a>	Championnat NCAA D1	<a href="#">Augusta National Women's Amateur</a>
<a href="#">Women's Western Amateur</a>	<a href="#">Championnat canadien amateur féminin</a>	<a href="#">North &amp; South Women's Amateur Championship</a>

9 000 Points	10 000 Points
<a href="#">Tournois du Circuit Symetra</a>	Tournois du Circuit de la LPGA
<a href="#">Championnat amateur des États-Unis</a>	

# NOTES

Pour tous les tournois, le même nombre de points est attribué aux joueuses qui sont à égalités pour un rang spécifique.

Le comité peut faire des ajouts / suppressions au cours de la saison de golf 2019.

Un maximum de six (6) tournois comptera à l'ODM pour la période du 1er avril 2019 au 15 octobre 2019. Un athlète peut participer à plus de six (6) compétitions sur la liste de tournois, mais seules les six (6) meilleures compteront pour les points.

Prenez note que le classement à l'ODM sera jugé comme définitif en date du 20 octobre 2019. Aucune correction (peu importe la raison) n'y sera apportée après cette date.

**Pour tous les tournois (partie par coups uniquement) :** s'il y a une coupure, toutes les joueuses qui ont participé au tournoi recevront 5 % des points de la gagnante. Celles qui font la coupure seront garanties de recevoir les points de la dernière place de coupure dans la charte de distribution.

**Pour tous les tournois (partie par coups suivi d'une partie par trous) :** toutes les joueuses qui ne se seront pas qualifiées pour la portion partie par trous recevront des points en prenant la catégorie de points sous la dernière place de la partie par trous. Ex: R32 donne 2 000 points, les joueuses recevraient des points en fonction de la liste de 1 000 points. La première joueuse qui a manqué la partie par trous recevrait les points de la 1ère place de la liste de 1 000 points et ainsi de suite pour les suivantes.

**Séries Jocelyne Bourassa :** la Coupe Debbie Savoy Morel et le Championnat provincial amateur féminin sont les 2 événements qui compteront et ce au même nombre de points que ceux dans la liste des tournois ici-haut.

**Championnat amateur USGA :** seulement le tableau de parties par trous à 64 joueuses sera utilisé pour octroyer des points pour ce tournoi.

**Championnat amateur USGA - qualification régionale :** des points seront attribués uniquement aux joueuses qui ont participé à une épreuve de qualification régionale. Aucun point de qualification ne sera attribué aux joueuses qui sont admises au championnat lui-même en vertu d'une exemption (de quelque nature que ce soit). **Chaque joueuse est responsable de communiquer à Golf Québec si elle a participé à une ronde de qualification régionale, pour que Golf Québec puisse lui attribuer les points à l'ODM.**